CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E39643** **VALABLE JUSQU'AU** **10/12/2027**

ÉDITÉ LE **26/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1998
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/10/1998
Capital : 44 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FOULAYRONNES RCS AGEN 421350380

Siret : **421 350 380** **00026**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 711879400161

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5640968104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5640968104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **SARL ETS COCHARD ET FILS**

2 BIS RUE ST MARTIN
LE CAOULET
47510 FOULAYRONNES

Téléphone : 06 33 53 85 72 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.cochard-fils.com
E-mail : p.cochard47@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
COCHARD PHILIPPE GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	05/10/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	05/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/11/2026 09:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.